



**Rubrique:** Inscriptions au registre du commerce  
**Sous-rubrique:** Nouvelle inscription  
**Date de publication:** SHAB - 25.01.2019  
**Numéro de publication:** HR01-1004551371  
**Canton:** VD

**Entité de publication:**  
Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

## Nouvelles entrées DPM Formations Sàrl, Bussigny

DPM Formations Sàrl Rue de l'Arc-en-Ciel 6  
1030 Bussigny  
**Forme juridique:** Société à responsabilité limitée (SARL)  
**IDE:** CHE369146974  
**Siège:** Bussigny  
**Objectif**

la société a pour but toute activité dans le domaine de la formation, y compris l'accompagnement personnel et le conseil, tant pour les entreprises que pour les privés (pour but complet cf. statuts).

### Révision:

Renonciation à la révision  
DPM Formations Sàrl, à Bussigny, Rue de l'Arc-en-Ciel 6, 1030 Bussigny, CHE-369.146.974. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 17 janvier 2019. But: la société a pour but toute activité dans le domaine de la formation, y compris l'accompagnement personnel et le conseil, tant pour les entreprises que pour les privés (pour but complet cf. statuts). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associés-gérants avec signature individuelle: De Pascali-Mellone Valeria Anna, de Renens (VD), présidente, et De Pascali Raffaele Lucio, de Prilly, tous deux à La Tour-de-Peilz, chacun avec 100 parts de CHF 100. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 17 janvier 2019, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

L'entité juridique mentionnée a été inscrite au registre du commerce et jouit de la capacité juridique.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.

Registre journalier no 1372 du 22.01.2019

Registre responsable: Registre du commerce du Canton de Vaud